



PLAN DE PREVENTION « EFFONDREMENT DES BERGES »

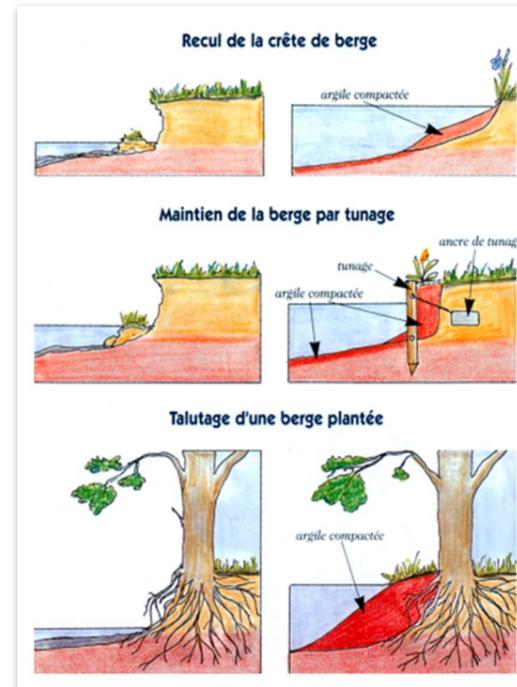
Le Plan de Prévention des Risques effondrements de berges du Tarn qui concerne 19 communes (d'Arthès à Saint-Sulpice-La Pointe), dont la commune de Rivières, est actuellement en cours de révision par les services de l'Etat du Tarn.

Ce document est une actualisation du plan de prévention des risques effondrement de berges du Tarn aval actuellement en vigueur. Le nouveau plan étend désormais ses prescriptions à une partie des affluents du Tarn.

Le plan de prévention localise et qualifie le niveau de risque d'effondrement de berges sur la rivière Tarn et une partie de ses affluents sur une cartographie (zonage réglementaire). Le règlement précise, pour ces zones à risques, ce qu'il est autorisé ou interdit notamment en termes de constructibilité, de travaux, d'implantation de piscines, de clôtures, de changement de destination d'usage des bâtis mais aussi en matière de gestion des eaux et de la végétation située dans les berges.

Une réunion publique devrait être organisée d'ici la fin de l'année sur la révision du Plan de Prévention des Risques effondrement des berges avant de lancer l'enquête publique où chaque citoyen aura la possibilité, s'il le souhaite, de formuler des remarques sur ce document.

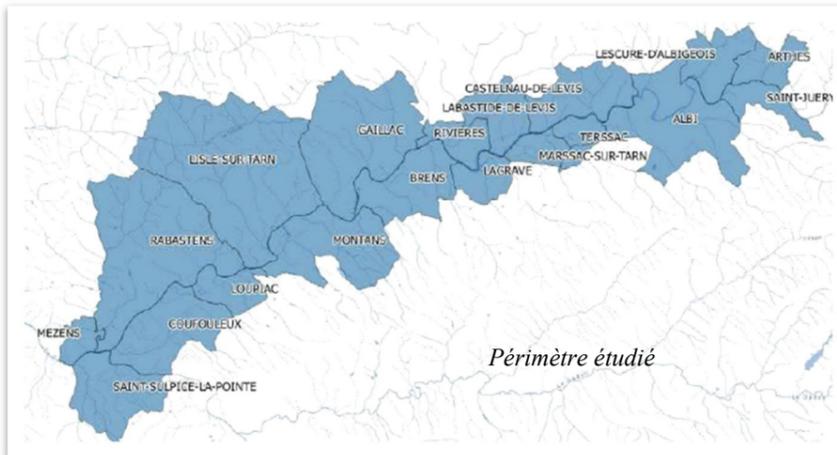
Les dates de concertation seront communiquées prochainement.



Maintien des berges



Érosion des berges



Laissez-vous tenter par le concours des illuminations de maisons et jardins...

Période d'inscription : du 15 novembre au 15 décembre

Pensez à demander le bulletin d'inscription :

- soit sur « rivinfos.fr »
- soit directement en mairie



Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « vie communale ».



Permanence des élus

Le mardi après-midi sur RDV
Le mercredi matin sans RDV
Le samedi matin sur RDV

Contacts mairie :

Tél : 05 63 41 72 65

Mail : rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

www.mairie-rivieres.com

Facebook :

www.facebook.com/mairiederivieres

Adresse postale :

Mairie de Rivières
Le Bourg
81 600 RIVIERES

Contact commission communication :

rivinfos@orange.fr

Horaires mairie :

Lundi et mardi :
15 h 00 - 17 h 00

Mercredi, jeudi et vendredi :
10 h 30 - 12 h 30

Samedi :
10 h 00 - 12 h 00
(le 1er samedi du mois)

Le mot du Maire...

Chères Riviéroises, Chers Riviérois,

A bas les masques !

Nous nous réjouissons de pouvoir prononcer cette expression tant attendue.....

Enfin, on retrouve le sourire et les expressions du visage si importants pour dialoguer et transmettre la parole et le savoir aux enfants de notre école. En extérieur, nous redevons libres de cette entrave. Même si nous devons encore le porter dans les lieux clos, en n'oubliant pas les gestes barrières, nous retrouvons un peu de la vie sereine et paisible de l'avant COVID. La vaccination a été efficace et permet une courbe descendante de cette épidémie. Poursuivons nos efforts dans cette voie ! Cette situation est favorable à la reprise des activités diverses et les associations ont enfin retrouvé leurs activités récréatives, culturelles et sportives. Les rencontres festives de l'été en ont été un témoignage effectif. La municipalité a remis en place les réunions publiques et le présentiel lors des conseils municipaux, sans cesser la retransmission des séances en vidéo, suivie par un nombre croissant de Riviérois. Ce moyen moderne de communication est satisfaisant.

Nous avons beaucoup de projets à réaliser au cours de ce mandat, et, si notre activité a été ralentie par la COVID, il devient urgent de travailler activement sur les nombreux dossiers importants, actés lors de notre présentation électorale. Comme vous le savez, RIVIERES a le devoir de se transformer et de se tourner vers l'avenir, alors le PLU est en cours de modification et BIENTOT de révision. Nous avons une forte demande pour accueillir des nouveaux résidents, donc la municipalité ouvre une possibilité de réaliser du constructif au cœur de bourg. Une étude, lancée pour réaliser ce gros chantier, va également apporter un embellissement dans le centre du village..... Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'avancement de nos réflexions. L'école de RIVIERES va également voir son extérieur réhabilité et modernisé.

Notre commune n'est pas « la belle endormie », grâce à ces énergies actives et positives qui ont l'envie de transformer et embellir votre cadre de vie. Je remercie nos élus pour leur engagement et leur dynamisme. Nous allons étendre l'illumination de NOEL dans certains endroits communaux et, comme l'an passé, nous renouvellerons le concours des maisons et jardins décorés d'étoiles de lumières.

Nous restons à votre écoute.

*Le Maire,
Christophe HERIN.*

Communauté d'Agglomération

Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET
Técou / BP 80 133 - 81 604 GAILLAC CEDEX
Tél : 05.63.83.61.61

Ecole

Les inscriptions se font auprès de la mairie de résidence de l'enfant.

Fournir : 1 justificatif de domicile, le carnet de santé (vaccinations) , livret de famille, certificat médical d'aptitude de vie en collectivité, certificat de radiation.

ALAE de Rivières

Accueil semaine de l'ALAE :

lun, mar, jeu, ven : 7h30-8h35 / 12h00-13h50 / 16h35-18h30
mercredi : 7h30-8h35

Contact : 05.63.41.40.45

alae.rivieres@gaillac-graulhet.fr

alae.multisites.bassin-est@gaillac-graulhet.fr

Accueil des mercredis en ALAE Multi-sites : 12h00-18h30

Contact : 05.63.41.40.45

alae.multisites.bassin-est@gaillac-graulhet.fr

ALSH « Les Elfes des Vignes »

Le centre de loisirs intercommunal est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 06.59.07.07.96 - loisirselfes@gmail.com

Le centre est fermé en août et décembre.

Crèche « Les Rifilous »

Accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 05.31.51.07.37

Carte d'identité et passeport

S'adresser à la mairie de Gaillac : 05.63.81.20.20

Sur rendez-vous...

Fournir : 2 photos, 1 justificatif de domicile à votre nom, une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois si pas de carte sécurisée présentée, une ancienne carte si renouvellement ou modification, timbre fiscal pour les passeports ou si perte/vol de la carte d'identité.

Recensement militaire

Dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire, les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

S'en suivra une convocation pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC), avant les 18 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire, examens et concours.

Se munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Inscriptions électorales

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez venir vous inscrire toute au long de l'année et maximum six semaines avant la date d'un scrutin.

Fournir : 1 justificatif de domicile, une pièce d'identité.

ADMR

L'aide à domicile en milieu rural :

Gaillac (aide à domicile et soignant, accueil de jour) : 05.63.41.73.72
Marssac (aides ménagères, repas, promenade) : 05.63.53.09.83

Assistante sociale

L'Assistante Sociale reçoit **sur rdv** le mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00 :

Contact : 05.63.81.21.81

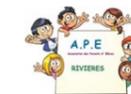
Adresse : 12 rue Hippolyte Rigal - 81 600 GAILLAC

Déchèterie

Du lundi au samedi : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50

Contact : 05.63.57.27.82

Adresse : Avenue Guynemer - 81 600 GAILLAC



Association des Parents d'Elèves

L'événement de l'année ?

La kermesse organisée par l'APE a ravi petits et grands !

Ainsi en cette belle journée de juillet, alors que les spectacles de fin d'année se sont succédés dans l'école, les enfants ont pu s'amuser grâce aux différentes animations et jeux mis en place, imaginés, concoctés, bricolés par les parents bénévoles !

Tous étaient ravis de pouvoir faire la fête, et de se retrouver autour des rafraîchissements offerts par l'APE !

En partenariat avec l'école, la cérémonie de départ des CM2 a permis de clôturer l'année scolaire et beaucoup ont choisi de poursuivre la soirée au son de Samy, homme-orchestre ! La joie des enfants de pouvoir enfin faire la fête était communicative et les plus chanceux sont même repartis avec les lots gagnés à la Tombola !

On remet ça ?

L'équipe de l'APE repart donc sur les chapeaux de roue en ce début d'année avec pleins d'idées en stock, de projets à concrétiser et lance un appel à tous les parents qui auraient envie de rejoindre l'équipe pour un ou plusieurs événements !

Les occasions de participer sont nombreuses et ils ont besoin de vous ! Les actions et réunions se font toujours dans une ambiance conviviale et créative, avec pour seul leitmotiv de créer de beaux événements pour nos enfants, et contribuer financièrement aux projets de l'école !

Alors n'hésitez plus, rejoignez-les en les contactant par mail :

aperivieres@gmail.com

Demandez le programme ?

Et pour finir, un petit avant-goût des projets pour cette année, toujours menés en collaboration avec l'école et l'ALAE :

Animation pour la fête de l'automne, pour le carnaval de février...

Opération sapin de Noël et animation pour la fête de fin d'année, lâcher de lanternes...

Préparation et réalisation d'un loto, d'une bourse aux jouets...

Surprise en préparation pour la période de pâques et réédition de la Kermesse !

Et pour en savoir plus ? www.facebook.com/APERivieres/



Festi'River

C'est avec enthousiasme qu'a vu le jour la toute nouvelle association « Festi'river » dont le but et l'ambition sont de proposer des manifestations festives dans le village de Rivières.

Nous vous sommes reconnaissants de l'accueil reçu dès le départ, que ce soit lors des rendez-vous buvettes des marchés de pays ou encore lors de notre passage porte à porte pour les aubades préparant la fête du village début septembre. Ces trois jours de festivités (10-11-12 septembre) ont été l'occasion de se retrouver entre riviérois (et autres !) après ces mois difficiles. Vous avez répondu présents aux nombreuses activités proposées (pétanque, olympiades, rando, expo, repas et concerts, feu d'artifice, apéritif gratuit des riviérois, etc...). La première édition étant un réel succès au vu du nombre de participants, vous pouvez compter sur nous pour l'organisation de la fête de Rivières 2022, en septembre prochain...

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre équipe de bénévoles (festiriver@gmail.com) et à nous suivre sur Facebook pour être tenus informés de nos activités !! (@festiriver)

Le bureau de Festi'River.



Marché de Pays



Une fois de plus cette animation estivale proposée par la municipalité pour la 10ème année consécutive a obtenu un grand succès sur tous les plans avec une participation record malgré un contexte sanitaire, certes plus allégé, mais toujours présent et parfois compliqué à gérer. Après une période de confinement et de restrictions les gens étaient heureux de pouvoir à nouveau se retrouver plus ou moins librement avec leur famille, amis ou voisins afin de partager un moment de détente et de convivialité dans la joie et la bonne humeur et il a souvent manqué de tables et chaises pour accueillir tout le monde. Cette progression constante prouve que d'une part notre marché est très attractif de par son lieu, son organisation, l'ambiance qui y règne et d'autre part que ce type de manifestation où l'on se retrouve pour échanger, manger ensemble, écouter de la musique, danser et bien sûr faire des achats avec des produits frais de saison et locaux attire de plus en plus la population. Tout ceci nous amène aussi à réfléchir chaque année à la saison suivante en terme de matériel et d'organisation sur un lieu qui commence à être bien occupé.

A noter l'implication, toujours dans la bonne humeur, de nos 2 associations « Festi River » et « APE » pour la gestion de la buvette ainsi que des animations musicales qui font aussi le succès du marché, un grand merci à eux.

Un grand merci aussi à tous les participants qui font de ce rendez vous estival une belle réussite et aux producteurs pour leur accueil, leur implication et leur fidélité. Merci également aux Zzzigauto, les incontournables exposants de voitures anciennes, qui ne manquent pas d'idées et d'humour pour animer tous les lundis soir notre marché avec leur déguisement et bonne humeur et aussi aux municipalités de Sénouillac et Labastide de Levis pour leur prêt de tables et chaises.

Nous sommes également conscients de la gêne occasionnée par cette animation aux riverains, merci à eux pour leur indulgence et compréhension et permettre ainsi que cette manifestation importante pour notre commune perdure.

Nous sommes heureux de vous proposer chaque été ce grand moment de convivialité sur Rivières et d'ores et déjà nous vous donnons rendez vous l'été prochain pour une nouvelle saison, que nous espérons aussi réussie et ce grâce à vous tous.

Reprise de la vie associative !

La vie associative revoit le jour à Rivières... Après de longs mois à vivre au rythme du virus COVID, c'est avec plein de dynamisme que les clubs de gym, le club des Aînés, l'APE, le comité des fêtes..., reviennent occuper les salles pour le plus grand bonheur des adhérents et bénévoles.

N'hésitez pas à les rejoindre, la vie associative fait le dynamisme d'un village !



Basé sur l'aire de pique-nique d'Aigueleze, **L'Oustal** est joignable au 06.67.62.87.00

EDUCATRICE SPORTIVE / COACH
Adultes / Séniors
Propose cours de gym poussette
gym en extérieur



06 60 57 00 05
valerianimegv81@gmail.com



Christophe Algarté - Chef Restaurateur & Traiteur

Port d'Aigueleze, 81600 Rivières
07.88.94.34.78
lariviera.aigueleze@gmail.com
@rivieraigueleze
@lariviera.aigueleze



Réervations au 05.53.81.86.38

Si vous souhaitez communiquer vos cartes d'entrepreneurs, merci de prévenir la mairie.

Venez les tester gratuitement
entre le 6 septembre et le 12 décembre !

Modalités de prêt :

- Avoir 18 ans
- Joindre une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une attestation d'assurance habitation-responsabilité civile, une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité, un chèque de caution de 300 €,
- Prêt d'une semaine, reconductible 1 fois
- 2 tailles de vélos sont proposés

La différence fondamentale entre un vélo électrique classique et un vélo à assistance électrique (VAE), réside dans le type de leur moteur. Avec un VAE, le moteur est assisté ou moteur intelligent. Cela veut dire que le pédalage d'un VAE conditionne la marche et l'arrêt du vélo.



RÉSEAU des Médiathèques

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous avez désormais la possibilité d'effectuer des réservations, sur une borne de réservation qui est à disposition dans la salle du Conseil Municipal de la mairie.

Pour appréhender cette démarche, une explication informative est disponible au dessus de cet outil pour les personnes ne pouvant effectuer cette démarche à domicile, sur ordinateur ou téléphone. Elle peut vous être envoyée également en faisant la demande par mail à rivinfos@orange.fr.

Des tournées hebdomadaires de ramassage et de portage mises en place par la MEDIATHEQUE mobile sont organisées.

Les livres sont livrés à la mairie. Aux heures d'ouverture de celle-ci, vous pouvez venir prendre possession de votre commande nominative, enregistrée sur votre compte par le soin des bibliothécaires, idem pour vos retours.

A très vite.....



Voirie communale

Durant les mois de septembre et octobre, des travaux ont été réalisés sur :

- la voie communale 203 « Champ de Blanchissage » (parking à proximité du barrage)
- la voie communale 3 « Saint Gris »
- sur deux tronçons sur le secteur de « La Courtade Basse » (carrefour de la Borio et la voie qui longe la rivière TARN)
- sur l'impasse de « La Courtade Haute » et route de « La Courtade Haute » (ancienne ferme de Mr FREZOULS)
- sur la route du « Pont de Brique » au niveau de carrefour de « La Cournardarié »
- sur le tronçon de « l'Allée de Beaupré » (devant l'ancienne piscine)
- sur le parking de l'aire de pique-nique à Aiguelèze (photos ci-contre)

Ces travaux représentent un montant d'investissement de 56 700€ HT, auquel viendra se déduire la subvention du FAVIL et le retour de la TVA.

- sur le parking du Grand Galion : reprise de la signalisation horizontale (photo ci-contre)
- les croisements des rues avec la RD 200 à Aiguelèze ont aussi été retracés.

Ces travaux sont imputés sur la section de fonctionnement.



J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier !



Ramasser des débris, balayer des feuilles mortes, désherber son devant de porte... Autant de gestes qui font de vous des Citoyens. Il en va du bien-être de chacun... Merci !

Radars pédagogiques !

L'expérimentation se poursuit sur plusieurs routes de la commune pour prévenir les usagers de la vitesse de circulation mais également pour permettre un comptage routier sur ces diverses routes.



Continuité d'emménagement

Outre l'aménagement d'un petit coin d'accueil de la mairie, la porte d'entrée a été rafraîchie, assortie aux couleurs de l'école.

Les quatre jardinières rondes bleues vont être déplacées vers l'entrée de l'école. Elles remplaceront agréablement les palox en mauvais état.

Au niveau du cimetière, les portails vont être repeints, et la porte d'entrée des églises, dans les mois à venir le seront également.

De nouvelles poubelles ont été installées à plusieurs endroits d'Aiguelèze, notamment au niveau de l'aire de jeux et à l'intérieur des terrains de tennis. Il est prévu, également, de remplacer les poubelles anciennes autour de la base de loisirs et d'en rajouter des nouvelles, pour inciter les promeneurs à conserver ce lieu bucolique en état constant de propreté... En attendant, certaines sont fixées à l'intérieur des terrains de tennis (photo ci-contre).

Au village, à l'extérieur de l'école, une poubelle ludique a également été mise en évidence.

La commune s'est dotée d'un second défibrillateur de sorte que les secteurs du Bourg et d'Aiguelèze soient équipés.



Venez découvrir l'Association « Les VIBRATO »

Mona, Jeanne et Alycia... 3 jolies voix féminines qui vous charmeront et vous éblouiront par de magnifiques costumes, au cours d'un concert de Noël qu'elles donneront le :

Dimanche 19 décembre à 15 heures en l'Eglise St Jean Baptiste de RIVIERES

Elles interpréteront des chants traditionnels de Noël, mais aussi des chansons contemporaines, comportant des messages de fraternité et de paix.

Venez nombreux en famille et amis, participer à ce bel événement et partager ensemble : émotion, joie et 2 heures de convivialité.

Entrée gratuite (participation libre)



Concerts - Spectacles - Manifestations familiales - cérémonies mariages - associations seniors



Paroles de femmes

Le Relais est une association membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Elle a pour objet de lutter contre les violences faites aux femmes et en particulier les violences conjugales et de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association est reconnue référente Violence Conjugale.

Paroles de Femmes est une association pour toutes les femmes qui souhaitent :

rompre la solitude ; se ressourcer ; être aidées en cas de difficultés ou de violences familiales, conjugales, professionnelles ; partager leurs expériences ou leurs recherches ; reprendre confiance en soi.

Que vous veniez régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois, vous êtes ... toutes les bienvenues !

Appelez nous au 09.51.87.31.70

Fibre optique

L'installation de la fibre optique sur la commune est prévue courant 2022.

Les habitants seront prévenus par communication interne à la mairie (site internet, Facebook...)

ou directement en consultant le site : tarnfibre.fr

Refonte liste électorale

Étant donné la refonte des listes électorales, l'ensemble des électeurs recevront début 2022 une nouvelle carte, remplaçant l'ancienne.

A cette occasion, l'adressage communal sera pris en compte.

Dès réception, merci de contacter la mairie si vous constatez une incohérence.

Dossier Fiscalité... Mieux comprendre

Décision de l'Etat, du gouvernement...

- Suppression de la Taxe d'Habitation d'ici fin 2023
- Dotation annuelle de compensation à la commune (non sécurisé dans la durée)
- Transfert du taux sur le Foncier Bâti du Département vers la commune



Décision de la Communauté d'Agglomération...

En 2017 : - Taux de 2,73% sur le foncier bâti pour les investissements scolaire et autre

En 2021 : - Taux de 25,60% sur le foncier bâti pour le fonctionnement dû au scolaire
- Renvoi aux communes de l'attribution de compensation

Décision de la commune...

En 2017 : - Diminution d'autant du taux communal par compensation de l'augmentation du taux de la Communauté d'Agglomération de 2,76%

- 0 impact pour les foyers fiscaux Riviérois, impact négatif sur le budget communal

En 2021 : - Compensation de l'augmentation des taux de la Communauté d'Agglomération de moitié

- A/ Faire un point sur les dotations de compensation de l'Etat
- B/ Ajuster les besoins de recette budgétaire aux projets communaux

Engagement des élus municipaux...

En 2022 et 2023 : - Réajuster à la baisse le taux de la commune en fonction des résultats de A/ et B/ ci-dessus
- diminuer la pression fiscale sur les foyers fiscaux riviérois tout en réservant des marges de manœuvres budgétaires.

Marie-Christine BERMES - conseillère municipale minoritaire

Résumé de la réunion publique du 1 octobre 2021

*Présentation de la réforme sur la fiscalité locale

Il s'agit de rappeler que, l'année prochaine, les communes ne toucheront plus la taxe d'habitation. La ressource jusqu'alors assurée par la perception de la taxe d'habitation sera remplacée par de la taxe foncière prélevée par les départements. A l'échelle de la commune, une ressource est donc remplacée par une autre. Actuellement il n'est pas facile de se projeter car dépendants des dotations de l'Etat. Il est aussi précisé la nécessité de faire un effort fiscal. Il faut donc attendre de voir comment tout cela va se mettre en place. Le sujet fait débat et il est retenu de la complexité de cette nouvelle réforme fiscale.

*Présentation des modifications du PLU (.Plan local d'urbanisme)

Modification N°2 BOURG - Il est rappelé la nécessité de cette modification pour une raison de calendrier. La modification vise à ouvrir cette zone à l'urbanisation. Les craintes se situent principalement au niveau environnemental et dans le cas où un propriétaire refuserait de vendre sa parcelle. Sur ce dernier point Mr le maire a évoqué la possibilité d'expropriation.

Modification N°3 Secteur d'AIGUELEZE - Il est rappelé une remise à plat des règlements pour uniformiser afin de réduire les inégalités et, une réduction des zonages pour une meilleure lecture. Les craintes se situent surtout sur le nouveau zonage UEa et sur le secteur « les Amarres ». Il est à retenir un fort mécontentement sur la communication, la concertation et l'absence d'une réunion publique avant l'ouverture à enquête publique. Mr le maire reconnaît que cette réunion d'information aurait pu avoir lieu le 10/09/2021.

Mr le maire annonce qu'une révision du PLU est lancée. Cette révision va remettre tout à plat et les Riviérois seront consultés.

Du côté de la mairie...

Vandalisme au cimetière du village

Vous avez été nombreux, mi-septembre, à constater des dégradations sur vos tombes et tombeaux. Cet acte odieux a connu une enquête, actuellement en cours, dont vos témoignages auprès de la Gendarmerie ont été précieux. La Municipalité partage la peine de chacun d'entre vous...

Il est rappelé au(x) profanateur(s) que cet acte est passible d'un suivi judiciaire important !



JE TROUVE UN ANIMAL ERRANT



Article L211-19-1 du CRPM :

Il est **interdit de laisser divaguer sur la voie publique** les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.



Cet outil de communication multicanal d'information et d'alerte permet d'informer rapidement les administrés, en cas de risques pour la population. Il permet de réagir en temps réel en communiquant l'information par notification sur l'application mobile, par SMS et par un robot d'appel rapidement et simplement, et ce quel que soit le risque afin de prendre des décisions rapides pour la sécurité des habitants et de leurs biens. Les administrés peuvent aussi envoyer des signalements.

Pour cela, une inscription en mairie suffit via le 05.33.08.00.65.

Pour plus de renseignements, contacter rivinfos@orange.fr

Frelons asiatiques, que faire ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons, prévenez la mairie qui viendra s'assurer s'il s'agit de frelons asiatiques. Si c'est le cas, les agents s'occuperont de faire intervenir l'entreprise BIO 3D. Sous cette condition, la mairie prendra en charge la facture de destruction.



Adressage

Malgré les 2 dates de distribution des plaques pour les habitants au printemps, de nombreux numéros restent à venir récupérer en mairie.

Rappel :

Vous devez vous présenter muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les locataires sont tenus d'informer leur propriétaire du retrait de numéro.

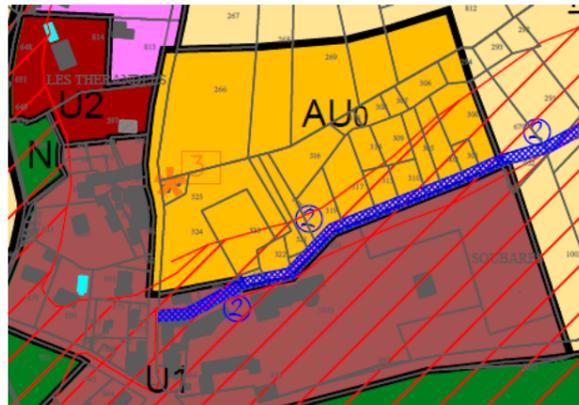




« Modifications n°2 & 3 du PLU » - Explications -

Pourquoi la « Modif 2 » ?

- Finalisation Auo en opération concrète en 3 ou 4 phases ;
- Aménagement Cœur de Bourg, place, circulation, ateliers, Mairie, Terrain de Foot, lotissement communal ;
- Aboutissement d'une volonté d'élus depuis 10 ans.



Zonage actuel



Projet communal de zonage

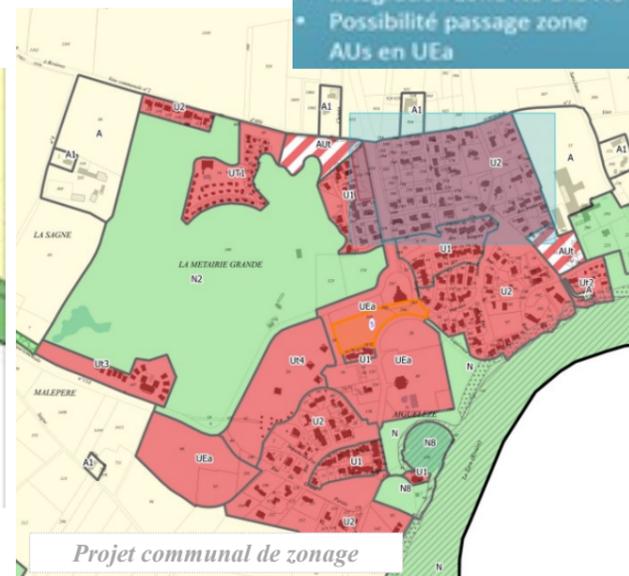
Pourquoi Modif 3 ?

- Simplification réglementaire et cartographique, Sécurisation réglementaire, optimisation des potentiels
- Procédure modif 2 urgente, préparer le plu et le plu i
- Equité de droit en fonction de la typologie existante et non plus historique
- Une révision finalisée avant la fin de mandat et plu i en cours
- Harmonisation des droits en fonction de l'usage ex N 8

- Suppression zones AU
- Création d'une zone UEa pour les équipements et services publics ou privés
- Intégration zone N3 à N2
- Intégration zone N5 à la N8
- Possibilité passage zone AUs en UEa



Zonage en vigueur

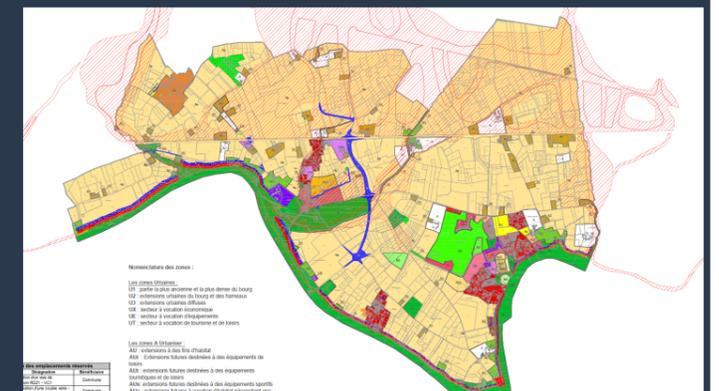


Projet communal de zonage

« Révision » du Plan Local d'Urbanisme communal

Pourquoi une Révision de PLU ?

- Pour débattre, prioriser, sécuriser les choix sur le PADD
- Pour optimiser notre territoire
- Pour définir nos orientations pour les 10 à 20 ans prochains
- Pour proposer au Plu i un projet travaillé, partagé, pertinent, ...



ENGAGEMENTS

Finir la Révision du PLU avant la fin du mandat

- Sur le foncier communal privé et public Urbanisable, Tout projet sera (comme dans le passé):
- vu en conseil,
 - vu en réunion publique ou journal,
 - voté en conseil.

Le PLU I

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
actuellement lancé, est porté par la
Communauté d'Agglomération.

Sa finalisation est prévue
pour 2024-2025.

Zoom sur la Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022,
les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme !

Pour les usagers (ou les pétitionnaires), cela s'avère avantageux :

- ⇒ un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- ⇒ plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- ⇒ plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- ⇒ des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

Pensez-y et communiquer l'info autour de vous...

